Image not found or type unknown

rupture conventionnelle de mon CDI

Par **alex63**, le **28/07/2009** à **13:54**

mon employeur et moi nous sommes mis d'accord pour une rupture conventionnelle de monCDI à la fin du mois d'aout. il me reste 3 semaines de congé à prendre mon employeur sera t il tenu de mes les payer? merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés